

ATHLETISME

« Sport de base » aux multiples facettes, la formation du jeune athlète se fera obligatoirement à travers la pratique des différentes disciplines de l'athlétisme : courses, sauts et lancers.

Les deux séances hebdomadaires en complément de l'entraînement dans le club d'origine se dérouleront sur le stade Hélitas et la salle couverte de la Halle des Granges.

Le lundi et le jeudi de 15h30 à 17h30



BADMINTON

Sport en plein développement qui demande technique, rapidité et investissement physique important, la formation des joueurs passera par la pratique des trois disciplines de l'activité : jeu en simple, jeu en double et jeu en double mixte.

Les deux séances hebdomadaires en complément de l'entraînement dans le club d'origine se dérouleront au gymnase Rufa.

Le lundi et le jeudi de 15h30 à 17h30



POUR RETIRER UN DOSSIER D'INSCRIPTION, s'adresser au secrétariat du collège par téléphone ou par mail avant le vendredi 28 mai 2021.



Collège Dunois
9, rue Yves Le Goff
BP 36294
14067 Caen Cedex 4

Téléphone : 02 31 29 15 20
Email : ce.0141554n@ac-caen.fr

Découvrez-nous sur :
www.college-dunois.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège DUNOIS
Caen

Sections Sportives Scolaires

***Athlétisme et Badminton
de la 6^{ème} à la 3^{ème}***





L'inscription dans **les** sections sportives scolaires relève de chaque établissement.

Elle est traitée dans le respect de la carte scolaire mais les demandes de dérogation au DASEN sont possibles.



Objectif

Réussir sa scolarité au collège en suivant un entraînement sportif supplémentaire.

Admission

- Avoir une excellente motivation
- Avoir un bon niveau sportif
- Remplir un dossier

Scolarité

- Un emploi du temps aménagé dans le respect des horaires officiels.
- Les entraînements l'après-midi soit :
 - 3h maximum sur le temps scolaire
 - Les entraînements prévus par le club d'origine
- Langues proposées
 - LV1 Anglais
 - LV2 Allemand, Espagnol, Italien

Encadrement

Des équipes pédagogiques engagées
Des entraîneurs de haut niveau

Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale.

Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection.

Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.



